



Nîmes, le vendredi 15 mars 2013

ZSP SAINT-GILLES / VAUVERT ZONE DE SÉCURITÉ PRIORITAIRE

Un nouveau plan d'action pour la ZSP de Saint-Gilles et Vauvert

Mercredi 13 mars 2013, dans le cadre de la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) Saint-Gilles / Vauvert, la cellule de coordination opérationnelle du partenariat s'est réunie pour la troisième fois, en présence d'Hugues Bousiges, Préfet du Gard, de Laure Beccau, Procureure de la République de Nîmes, de Alain Gaïdo, Maire de Saint-Gilles, de Gérard Gayaud, Maire de Vauvert et de Jean Denat, représentant le Président du Conseil Général, afin de faire un point d'étape sur les six premiers mois de fonctionnement de la ZSP.

1/ Résultats sur 6 mois

L'action concertée des services de l'État et des Collectivités territoriales (Mairies et Conseil général), a permis de **faire reculer le nombre de cambriolages (1^{er} objectif de la ZSP)** sur les communes de Saint-Gilles et Vauvert, avec **une baisse de 23,9 %** (35 cambriolages sur les deux premiers mois de l'année 2013, contre 46 sur la même période en 2012).

De même, on note une **baisse du nombre de vol à la tire** (aucun vol en 2013 contre 12 en 2012) **et de vol de véhicules** (-6,6 %) ou **de deux roues** (aucun vol en 2013 contre 7 en 2012).

Les atteintes aux personnes connaissent toutefois une augmentation sensible (32 faits sur les deux premiers mois de l'année 2013, contre 24 faits sur la même période en 2012), ce qui est essentiellement dû à la hausse des violences au sein du cercle familial.

La présence renforcée sur le terrain des forces de l'ordre a permis d'augmenter très fortement le nombre d'affaires élucidées en matière de stupéfiants (6 sur les deux premiers mois de l'année 2013, contre 2 faits sur la même période en 2012).

2/ Méthode engagée par les forces de l'ordre et les partenaires

Les forces de l'ordre, après plusieurs mois d'occupation du terrain, de lien avec la population, de prévention des cambriolages par du porte-à-porte dans les quartiers résidentiels, sont passés à une nouvelle phase : celle de l'exploitation des renseignements obtenus et de leur judiciarisation.

En outre, les partenaires ont relayé cette action de terrain en co-finançant un ensemble d'actions de prévention de la délinquance, notamment envers les jeunes.



Cette année, **chaque commune a d'ailleurs bénéficié d'un montant d'aides du Fonds interministériel de prévention de la délinquance de 26.000 €**, soit le double des années précédentes, pour le financement d'actions essentiellement tournées vers les jeunes et menées en partenariat avec les mairies et le Conseil Général.

Enfin, depuis le 1^{er} décembre 2012, les communes de Saint-Gilles et Vauvert bénéficient d'un poste d'intervenant social au sein des brigades pour prendre en charge l'accueil des victimes et le traitement des violences intra-familiales. Son poste, cofinancé par l'État et le Conseil Général, a été pérennisé pour l'année 2013.